

VOS CANDIDATS AUX CONSEILS ET COMMISSIONS FACULTAIRES

CONSEIL DE FACULTÉ

Collège A : Peggy GATIGNOL (Orthophonie), Bruno RIOU (Médecine d'urgence), Anne-Geneviève MARCELIN (Virologie), Alain CARRIE (Biochimie), Dominique DAMAIS-THABUT (Hépto-gastro-entérologie), Olivier FAIN (Médecine interne), Catherine COIRAULT (DR Inserm), Jean-Jacques BOFFA (Néphrologie), Catherine UZAN (Gynéco-Obstétrique), Hubert DUCOU LE POINTE (Radiologie), Isabelle AUDO (Ophtalmologie), Emmanuel FLAMAND-ROZE (Neurologie)

Collège B : Priscille SAUVEGRAIN (Maïeutique), Damien BACHASSON (CR Inserm), Laure SURGERS (Maladies infectieuses), Arthur JAMES (Anesthésie-Réanimation), Anne-Laure PHILIPPON (Médecine d'urgence), Jean-Sébastien CADWALLADER (Médecine générale), Louise-Laure MARIANI (Pharmacologie), Mathieu SIMONIN (Pédiatrie), Laure SERRESSE (Médecine palliative)

Collège P : Benjamin GRANGER (Santé publique)

Collège BIATSS : Florence COTTU (UMRS 974), Rui LEITE (Direction technique), Estelle MERCIER (Master santé)

CONSEIL STRATÉGIE DE RECHERCHE

Collège A : Guy GOROCHOV (CIMI), Geneviève GOURDON (UMR 974), Pierantonio LAVENEZIANA (UMR 1158), Maria MELCHIOR (IPLESP)

Collège B : Michelle ROSENZWAJG (UMR 959), Carlos PARAS (ICM), Irina GIURGEA (UMR 933), Christos CHADJICHRISTOS (UMR 1155).

Collège ITA : Annick PRIGENT (ICM), Manuel SIMONUTTI (IDV)

Collège : IATSS : Claire LACOSTE (UMS 28), Karim LABRECHE (UMS PASS)

COMMISSION FORMATION MÉDICALE

Collège A : Agnès DECHARTRES (Epidémiologie), Olivier STEICHEN (Médecine interne), Laurence MORAND (Virologie), Jérémie LEFEVRE (Chirurgie viscérale)

Collège B : Frédéric GAY (Parasitologie), Julie CHASTANG (médecine générale)

COMMISSION FORMATION MAÏEUTIQUE

Collège A ou B : Mehrnoosh YAZDANBAKHSH (Maïeutique), Isabelle VOGEL-LEDAIN (Maïeutique), Laëtitia TOMCZYK (Maïeutique), Myriam FLEURY (Maïeutique)

COMMISSION FORMATION PARAMÉDICALE

Collège A et B : Peggy GATIGNOL (PU, Orthophonie), Damien BACHASSON (CR Inserm, Kinésithérapie), Marie-Cécile NIERAT (IR Inserm, Master santé), Frédérique BRION (Orthoptie), Florence CAYETANOT (MCU, Master santé), Anne GATECEL (Psychomotricité)

COMMISSION DÉONTOLOGIE ET INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Collège A : Nicolas WEISS (Thérapeutique), Florence TUBACH (Epidémiologie), Martin DRES (Réanimation)
Collège B : Sara LEMOINNE (Hépto-gastro-entérologie), Guillaume BACHELOT (Biologie), Jessica TAYTARD (Pédiatrie)
Collège A/B, CNU 90 à 92 : Judith LEBLANC (Sciences infirmières)
Collège IATSS : Valentin LEDUCQ (UMR 1136)
Collège ITA : Sandrine PLACIER (UMR 1155)

VOTER : OU, QUAND, COMMENT ?

Votez pour les Conseils et commissions les 18 et 19 octobre 2023 de 9h00 à 17h00, sans interruption.

Sur votre campus : Pitié-Salpêtrière (pour Pitié-Salpêtrière, Charles Foix-Ivry, et les Cordeliers) ou Saint Antoine (pour Saint Antoine, Tenon, Trousseau, Rothschild, les 15-20 et la médecine générale)

Vérifiez que vous êtes inscrit(e)s sur les listes électorales. Sinon inscrivez-vous avant le 11 octobre 2023 à 12h00

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, faites une procuration.

En savoir plus : <https://sante.sorbonne-universite.fr/faculte-de-sante/elections>

Le conseil d'administration de Sorbonne Université a voté la création de la nouvelle faculté de santé le 4 juillet 2023. Notre faculté dépasse maintenant les 20 000 étudiants, dont approximativement 1/3 d'étudiants en médecine, 1/3 d'étudiants en maïeutique et formations paramédicales (y compris les infirmier(e)s en pratique avancée-IPA), et 1/3 en formation continue (DU, DIU), illustrant notre choix de délivrer une formation globale à tous les étudiants en santé et pour toutes les étapes de leur parcours. Nous souhaitons poursuivre nos actions en nous engageant dans le futur dans toutes les réformes nécessaires sur les plans universitaire, hospitalier et du système de santé (formation, recherche, statuts, retraite, rémunérations). Nous souhaitons également implémenter tous les éléments de la Charte récemment actualisée en particulier dans les domaines de l'intégrité scientifique, du respect des personnes, et du développement durable.

POUR LA FORMATION

- Maintenir l'excellence de la formation médicale de notre faculté en réussissant l'intégration des réformes (R1C, R2C, R3C) et en construisant une offre de formation attractive pour la 6^{ème} année des études de médecine.
- Favoriser l'intégration complète de nouvelles formations paramédicales (IPA et kinésithérapie) et fusionner les deux écoles de maïeutique de Sorbonne Université et de l'Université Paris Cité, dans un campus rénové avec une co-tutelle universitaire.
- Poursuivre le recrutement d'enseignants chercheurs dans les disciplines maïeutique et paramédicales.
- Poursuivre le développement de la vie étudiante, favoriser la mutualisation des enseignements, en particulier de la simulation dans un cadre multi professionnel et développer la mobilité étudiante internationale.
- Soutenir l'innovation pédagogique et la recherche en pédagogie.
- Poursuivre nos efforts en formation continue.

ASSURER LA QUALITÉ DE VIE À L'UNIVERSITÉ

- Soutenir les initiatives de la vie étudiante et de la vie de campus et contribuer à construire une identité Sorbonne Université.
- Améliorer les conditions de travail notamment en poursuivant les rénovations immobilières, favoriser les recrutements sur les postes vacants et améliorer le suivi de carrière des personnels.
- Renforcer la collégialité dans la vie et la gouvernance universitaire, en lien avec notre GHU, la médecine générale et l'hôpital des 15/20.

POUR LA RECHERCHE

- Assurer l'équilibre entre le financement pérenne des équipes et le financement incitatif pour l'émergence et les projets interdisciplinaires et favoriser l'accès aux appels d'offres nationaux et européens.
- Accompagner les UMR dans la simplification de leur mode de fonctionnement
- Développer la collaboration avec les deux autres facultés de notre université et l'APHP (UMS).
- Favoriser les partenariats avec les autres universités françaises et au niveau international, en particulier dans le cadre des partenariats développés par Sorbonne Université.
- Poursuivre le programme de financement facultaire pour l'équipement, le programme de financement des nouveaux MCU et participer à la mise en œuvre rapide de la prime aux brevets.

UNE FACULTÉ DE SANTÉ FORTE DANS UNE UNIVERSITÉ FORTE

- Assurer la représentation de la Faculté de santé au sein de Sorbonne Université, en garantissant nos spécificités facultaires liées au statut HU.
- Développer les collaborations avec la faculté des lettres et sciences humaines et la Faculté des sciences et de l'ingénierie, en particulier dans le cadre des instituts transversaux (Institut universitaire d'ingénierie en santé IUIS, Centre d'intelligence artificielle SCAI, Institut du calcul et de la donnée numérique ICDN). Accompagner la création d'un Institut de santé globale.
- Elaborer avec la présidence et la communauté le futur projet d'établissement.
- Poursuivre les projets avec les facultés de santé franciliennes (Ecole de chirurgie, Campus maïeutique, postes de CCA territoriaux).